

Communiqué

Pour diffusion immédiate

FAVORABLE À L'ENREGISTREMENT DES ARMES À FEU, LE BLOC QUÉBÉCOIS RÉCLAME LE MAINTIEN DU REGISTRE

Bois-des-Filion, le mercredi 17 mai 2006 – « Tout en demeurant outré par les coûts exorbitants d'implantation du registre des armes à feu, le Bloc Québécois demeure favorable au principe du contrôle des armes à feu et réclame du gouvernement conservateur le maintien intégral du registre des armes à feu », a déclaré le porte-parole du Bloc Québécois en matière de Sécurité publique et député de Marc-Aurèle-Fortin, **Serge Ménard**.

Serge Ménard a fait valoir que le gouvernement conservateur de Stephen Harper ne devait pas se servir du rapport de la vérificatrice générale comme prétexte pour mettre fin à l'enregistrement des armes à feu.

« Il est un fait qu'il y a beaucoup moins d'armes à feu en circulation depuis l'implantation du registre, en 1998, et que cet outil est d'une grande utilité à tous les corps policiers du Québec et du Canada. Nous maintenons que les dépassements de coûts doivent être examinés à la loupe, mais la vérificatrice générale nous informe que les coûts d'opération du programme sont sous contrôle depuis 2002. Dans ces conditions, les conservateurs n'ont aucune raison de mettre fin à l'enregistrement des armes à feu », a expliqué **Serge Ménard**.

Le registre des armes à feu est interrogé en moyenne 6500 fois par jour, pour un total de 5,7 millions de consultations depuis le 1^{er} décembre 1998. Le coût moyen du registre est d'environ 80 millions \$ par année, dont 16 millions \$ pour l'enregistrement des armes à feu.

Selon les données compilées par la Coalition pour le contrôle des armes à feu, les décès par armes à feu ont diminué de 43 % depuis l'implantation du programme (1125 morts en 1995, contre 816 en 2002), tandis qu'on note une diminution de 67 % des femmes tuées avec une arme (43 morts en 1995, contre 28 en 2002).

Tout en notant que la vérificatrice générale constate que les coûts du programme sont maintenant sous contrôle, le député a aussi réitéré l'importance d'une enquête sur la mauvaise gestion dont a souffert l'implantation du programme d'enregistrement des armes à feu.

« Le Bloc Québécois réclame depuis longtemps une enquête publique indépendante pour connaître les raisons qui ont mené au gouffre financier qu'a connu le registre depuis ses débuts jusqu'en 2005. De plus, nous demandons au gouvernement fédéral de soumettre à la Chambre un plan structuré et détaillé sur la poursuite du programme, dont l'approbation sera soumise aux parlementaires », a souligné **Serge Ménard**.

Le Bloc Québécois réclame finalement que la vérificatrice générale fasse un suivi annuel du programme pour éviter de nouveaux dérapages.

